syndicat national des agents des douanes

Montreuil, le 4 juin 2010

Monsieur le Directeur général des Douanes et Droits indirects

11, rue des deux Communes

93558 Montreuil

Objet : préavis de grève

Monsieur le Directeur général,

Nous exigeons avec les personnels douaniers la sauvegarde et l'amélioration d'un système de retraite solidaire reposant sur le code des pensions pour les agents publics et sur la répartition pour les autres régimes, garantissant un départ en retraite à taux plein à 60 ans ou plus tôt pour les professions pénibles ainsi que :

- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois qui menacent l'exercice des missions douanières et se traduisent par une dégradation constante et sans précédent des conditions de travail dans les services ;
- Une ambition et une nouvelle politique pour une douane au service de l'intérêt général, qui ne se réduit pas au « service des entreprises », avec les moyens humains et matériels nécessaires à cette politique et à la prise en compte des nouvelles missions (fiscalité environnementale, etc.) ;
- L'octroi aux personnels douaniers, quelle que soit leur catégorie, des avancées statutaires et indemnitaires mises en place au sein des ministères économiques et financiers, afin d'y renforcer la place de la Douane ;
- Une politique ambitieuse et cohérente du logement social douanier ;
- L'arrêt du développement sans limites des postes à profil.

Nous dénonçons également la course aux indicateurs de performance, la réduction des moyens humains et matériels et le « management par la pression » qui conduisent à une véritable souffrance au travail et refusent la mise en œuvre de la « prime de fonction et de résultats » et de la « loi sur la mobilité et les parcours professionnels ».

Dans le même temps, les suppressions de brigades, de divisions et de services CI se multiplient (souvent sans être annoncées dans les instances statutaires) prouvant que la « réforme » en douane est désormais un mouvement perpétuel qui ne vise qu'à supprimer des emplois et démanteler le service public.

En outre, le courrier de l'intersyndicale douanière adressé le 21 mai à notre Ministre de tutelle et demandant à être reçus par lui dans les meilleurs délais est toujours sans réponse.

Adresse postale : 263, rue de Paris – case 452 – 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01.48.18.82.08 – fax : 01.48.59.75.63 - e-mail : douanes@cgt.fr

Dans ce contexte, certaines de nos sections nous ont fait savoir qu'elles comptaient organiser prochainement des actions pour défendre ces revendications. A leur demande, et afin de couvrir toutes les formes que pourra prendre cette mobilisation, nous déposons par la présente un préavis de grève pour l'ensemble des services sous votre autorité pour le 11 juin prochain ainsi que les nuitées en amont et en aval pour les personnels travaillant en horaires décalés.

Nous vous demandons également de mettre en garde les responsables de services qui contre toute tentative de coter abusivement à cette occasion des agents de la surveillance « API » alors que les missions programmées ne le justifient pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, mes respectueuses salutations.

Pour le SNAD CGT,
le secrétaire général,

Bertrand Vuaroqueaux

Adresse postale : 263, rue de Paris – case 452 – 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél : 01.48.18.82.08 – fax : 01.48.59.75.63 - e-mail : douanes@cgt.fr